

Le Nord

ADMINISTRATION BUREAU D'ANNONCES
15, rue d'Angleterre, 15 - LILLE - 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

CONDITIONS	PUBLICITE	la ligne 0,30
Par la poste, Un an.....	30 francs	0,75
Six mois.....	10 francs	—
Trois mois.....	5 francs	—
Departements non-limitrophes et Etranger.....	—	—
port en sus.....	—	—

TEMPERATURE
Lille, le 10 janvier 1910.
Minimum, nuit, abrité..... 5-8
Minimum, nuit, découvert..... 5-8
Surface du sol, 8 h. du matin..... 7-8
A 1 mètre de profondeur..... 5-2
De l'air à l'ombre..... 10-0
Maximum, jour, à l'ombre..... 10-0
Maximum, jour, au soleil..... 11-0
Etat hygrométrique (8 h. m.)..... 0-03
Etat du ciel : Couvert.
Direction du vent : S.
Baromètre.— Le 9 janvier (à 8 h. du matin) la pression était de 775 mm.; le 10 janvier (à 8 h. du matin) la pression est de :
775 mm.



Temps probable. — En France, un temps pluvieux et doux est encore probable dans le Nord.
Rien ne tend à établir l'harmonie dans notre pays, comme le sentiment des harmonies de la Création.

Encore Ferrer !

Au moment où l'on croyait en avoir fini avec les manifestations ferreristes ; à l'heure où expiraient les derniers échos de meetings violents et que tombaient en lambeaux les affiches protoques, voici qu'un comité se constitue pour élever à Paris un monument en l'honneur de l'édouard propagandiste.

Ce comité et figurent toute la fine fleur maçonnique et tout l'état-major dreyfusien : les de Pressensac, les Wesphal, les Delpsch, les Desmons, les Dreyfus, Anatole France, Naquet, Kropotkine, etc., vient de lancer un appel des plus violents qui outrage la Justice française autant que les tribunaux espagnols.

Dans ce manifeste, on montre le monument projeté se dressant comme une réparation à la « conscience universelle » outragée par la mort tragique de Francisco Ferrer, « considérée dans le monde civilisé tout entier, comme un crime sans excuse ».

— Il y a donc, paraît-il, une conscience universelle et on en parle beaucoup, depuis quelque temps, en certains milieux ; on nous apprend que cette conscience était en préparation depuis le temps de l'Affaire Dreyfus et que l'exécution de Ferrer l'a définitivement mise au jour.

C'est elle qui a soulevé les masses en faveur du condamné de Barcelone ; c'est elle qui a provoqué la protestation « mondiale » contre l'inique condamnation d'un innocent !

Soit, mais il faut avouer que cette conscience universelle a des allures quelque peu... singulières.

Quand des existences humaines sont sacrifiées à l'idée révolutionnaire, quand des églises sont pillées, des bibliothèques et des trésors artistiques anéantis par une bande de vandales, quand toutes les horreurs imaginables sont commises par des anarchistes, quand, dans des saturnales sauvages, on danse autour de cadavres déterrés, la conscience universelle reste endormie.

Elle est aveugle, sourde et muette ; on ne parle pas de la réveiller et de lui faire crier son indignation.

Quand la législation civile attente aux droits les plus sacrés, ordonne la prescription et la spoliation, empêche des gens paisibles de s'associer pour prier, pour enseigner, pour secourir les pauvres, la conscience universelle est en léthargie ; elle se fait entendre.

Elle invoque le respect dû à la loi ; elle couvre les sentences judiciaires les plus iniques ; elle taxe de rébellion la résistance la plus douce aux mesures liberticides.

Farouches ! on sait de quel est fait votre « conscience universelle » : des qu'un Juif quelconque ou surtout un maçon de haut grade se fait pincer, la main dans le sac, et condamner, on le proclame victime de l'injustice.

Aussitôt le mot d'ordre est lancé : les journaux mettent des manchettes pour dramatiser l'histoire, les confrères populaires montent sur les tréteaux et épousent leur vocabulaire violent, les énarquées cassent les vitres et renversent les réverbères, les « flics » interviennent : c'est la conscience universelle qui se réveille et qui se fait entendre.

jugé par « ordre » de Marie-Cristine la Catholique et sur la suggestion de Romelli ils peuvent couler en bronze leur héros ou le tailler dans le marbre, le public bonneté et réfréchi ne prendra pas le change.

Il ne mordra pas à l'hameçon antilégislatif, il verra en Ferrer, non un martyr, mais la prétexte d'une démonstration antireligieuse de plus.

Les braves travailleurs pourront même faire des rapprochements non exempts d'amertume : Quand nos ferreristes manifestèrent, comme l'on sait, dans les rues de Paris, le Gouvernement pour les protéger mit à la disposition des organisateurs toutes les forces de police qu'il avait sous la main.

Mais quand, le dimanche 26 décembre dernier, les agents de chemins de fer voulurent circuler dans les rues de la capitale, sans pousser aucun cri séditieux ni violent, sans draperies rouges, mais simplement avec des fanions sur lesquels était inscrite leur demande d'augmentation de salaire, le gouvernement les séquestra dans la Bourse du Travail, et donna les ordres les plus sévères pour empêcher toute manifestation.

Toujours les deux poids et les deux mesures. En résumé, triste époque que celle où l'on hisse ainsi sur un piédestal, pour l'offrir en exemple aux générations futures, un prédicant de doctrines subversives, mauvais époux et père dénaturé !

Triste pays que celui où l'on peut exalter, à ce point, un révolutionnaire militant !

Gazette du Nord

Notre collaborateur et ami M. Paul Cleren vient d'éprouver un nouveau deuil par la mort de sa belle-mère, Mme Adolphe Mille, née Eulalie Dutilleul, venue en premières noces de M. Abraham Reguin, pieusement décédée à LILLE, le 10 janvier, dans sa soixante-troisième année, munie des Sacraments.

Les funérailles auront lieu le mercredi 12 janvier 1910, à huit heures et demie, en l'église Sainte-Marie-Madeleine, à Lille.

En nous associant de tout cœur à la tristesse de notre confrère, de Mme Paul Cleren et de toute la famille de la regrettée défunte, nous demandons aux lecteurs de la « Gazette du Nord » un pieux souvenir pour la fervente et vaillante chrétienne que Dieu vient de rappeler de ce monde et pour tous ceux qui la pleurent.

On annonce la mort : M. LILLE, 7, square Rameau, de Mme Marie Lécourt, sœur de M. l'abbé Lécourt, décédée à Notre-Dame de la Treille, décédée dans sa 55^e année, munie des sacrements.

Les funérailles auront lieu en l'église du Sacré-Cœur jeudi 13 janvier, à 11 heures.

M. A. RUEBENS, de Mme Augustin Desautel, née Joséphine Vaillie, décédée subitement dans sa 78^e année.

Les habitants du quartier Vauban, à LILLE, assisteront lundi, en grand nombre, aux funérailles de Mme veuve Anais Prode, qui ont été célébrées à huit heures, en l'église Notre-Dame de Consolation, de l'abbé Desmons, curé de la paroisse, officiant.

C'est une bien sympathique et populaire figure qui disparaît, étant recueilli à Haut la récompense d'une vie de labeur et de dévouement.

Aux chèvres des malades, près des agonisants, accueillant et dorlotant ceux qui naissent, Mme Prode aimait à se prodigier ; elle montra souvent, en faveur des infortunés, et notamment en période d'épidémie, un héroïsme qui fit l'admiration de tous.

Christine convaincue, elle apportait aux souffrants, en même temps que le secours matériel, la parole qui reconforte et fait espérer le Ciel.

Les Jésuites de Beyrouth

Le D^r Marcel Labbé donne, dans les Débats, cette excellente réplique aux fantaisies actuelles de Charlot et des Aulard sur l'enseignement congréganiste en Orient :

Dans la merveilleuse ville de Beyrouth, la « perle de la Syrie », existe une Ecole de médecine française, fondée et dirigée par des Pères Jésuites et placée sous le contrôle de la France et de la Turquie.

Le gouvernement français donne une subvention à l'Ecole, y entretient des professeurs français et y envoie des examinateurs. Chaque année, trois professeurs français se joignent à trois professeurs turcs venus de Constantinople et eux professeurs de l'Ecole de Beyrouth pour faire passer les examens et décorer des diplômés qui donnent aux nouveaux docteurs licence d'exercer la médecine sur le territoire ottoman et sur le territoire français.

Pendant les huit jours que dure la session d'examen, c'est la fête dans le pays, on nous comble de beaucoup de sympathies. Dès le premier jour, le lieu de la cérémonie de réception à l'Ecole, présidée par le consul de France. On y joue l'hymne turc et la Marseillaise, on y acclame la France, et, l'an dernier, toutes les voix juvéniles ont été unanimes à dire : « Vive la Turquie nouvelle ! »

C'est un sentiment profond et très réconfortant que l'on éprouve en voyant l'union de son pays, après dix jours de voyage, un accueil aussi fraternel, et en constatant la vivacité des sympathies que notre patrie inspire, et la puissance de notre influence morale. C'est que les Pères Jésuites sont de bons éducateurs, en même temps que des hommes de bien.

Leurs écoles ont été le berceau de la France, et, l'an dernier, toutes les voix juvéniles ont été unanimes à dire : « Vive la Turquie nouvelle ! »

Le lundi 10 janvier, en l'église de WEZ-MAQUART, a été célébré le mariage de M. Lucien Rogez, d'ARRAS, avec Mlle Berthe Joville.

Les organes ont été tenues par M. Lucien Blondel, organiste de Wez-Maquart, et les chants exécutés par le maître paroissial.

La quête, au profit des œuvres, a été faite par MM. Delphin Joville et Clotilde Pinson, accompagnés Mmes Suzanne Durand et Marie Joville.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

LE LUNDI PARJURÉ

D'où vient ce nom de « parjuré » donné au lundi qui suit la fête des Rois ? Pour répondre à cette question, il suffit de lire le récit évangélique de la mission des Magas.

Ceux-ci, à la fois princes d'Orient et grands savants, avaient connu par l'étoile miraculeuse la naissance du Sauveur en l'étable de Bethléem. Ils se mirent en route, chargés de riches présents qu'ils destinaient à l'Enfant-Dieu.

Ils passèrent par Jérusalem et saluèrent le roi Hérode qui régnait en Judée. Le prince païen, aiguillonné par la jalousie, leur fit promettre de repasser par son palais pour lui donner des détails sur le sort de leur voyage. On sait quel cruel usage il voulut faire de ces renseignements.

Mais les Magas, après avoir adoré le divin Enfant, furent avertis par un ange des trois rois d'Hérode. Aussi se gardèrent-ils d'accomplir leur promesse et retournèrent-ils dans leur pays par un autre chemin.

C'est ce manquement motivé à la parole donnée par les Magas que les chrétiens célèbrent joyeusement par la fête du lundi parjuré. Le stratagème des Rois avait sauvé Jésus des fureurs d'Hérode.

Dans l'Eglise, cet événement est rappelé par une procession dont le tour se fait à l'envers le dimanche dans l'octave de l'Épiphanie.

Université catholique

CONFÉRENCES SUR LA PROFESSION
M. G. de Saint-Aubert, président de l'A. C. J. F., du Pas-de-Calais, récemment et douloureusement éprouvé par un deuil de famille ne pourra donner le mardi 11 janvier, à 5 heures, sa conférence annoncée sur « l'Inviolabilité et la Vieillesse ». Celle-ci est reportée à une date ultérieure et prochaine.

Les Jésuites de Beyrouth

Le second est envoyé par S. G. Mgr De Lannoy : « L'archevêque-Coadjuteur, représentant M. Goussier, l'archevêque de la rue de la Barre, Chacun croyait que ce magasin contenait de la poudre ; il n'en est rien, paraît-il ; il ne contiendrait que de grandes quantités de saif, des motifs de décoration, etc. »

Tout le monde prête courageusement son concours à l'extinction de l'incendie. On fit chauffer l'eau par le canal voisin et l'on jeta quelques seaux d'eau sur le foyer.

Néanmoins ces efforts seraient restés impuissants sans l'arrivée successive des pompiers des postes de la Baillergne, du Dépotier. Ceux de la rue Mairu vinrent avec tout leur matériel, machine à vapeur, grande échelle et tout l'équipement MM. Bolvin, commandant, Crombez, capitaine-adjutant-major, les lieutenants Ravey, Aldebert, Lélaur, Herman.

Les lances furent bientôt mises en batterie et l'incendie fut éteint. Les flammes furent éteintes et tout danger écarté.

A 10 heures, les pompiers quittèrent les lieux, laissant trois hommes qui toute la nuit veillèrent sur le bâtiment incendié. Les débris se bornent à la destruction de la toiture. En un quart d'heure, les flammes furent éteintes et tout danger écarté.

Le cheval atteint par les flammes fut examiné, vers neuf heures, par un vétérinaire. Ses brûlures, dit-on, ne le mettront pas hors d'usage.

L'écurie, ainsi que l'estaminet, loué par Mme V. Druelle, appartenant à M. Van de Walle, boucher, rue d'Esquermes 79. Un important service d'ordre, composé de gendarmes et d'agents de police, fut organisé dans la rue d'Armentières, où circulait jusque dix heures de nombreux curieux.

Deux agressions à la Porte de Dunkerque

UNE PAYSANNE ASSAILLIE ET DEVALISÉE
Lundi à midi, une jeune fille de vingt ans, Mlle X..., descendait du train d'Hazebrouck et se mettait à parcourir la ville de Dunkerque en quête d'une place de bonne de cuisine.

Ignorante des embûches de la ville, confiante, naïve, elle s'en alla le long des magasins, s'arrêtant à examiner les chapeaux aux grandes plumes, les bijoux étincelants, travaillera inconsolamment.

Tout à coup, place Sébastopol, deux individus l'abandonnèrent. Ils s'arrêtèrent, l'un d'eux chercha quelque chose ? Et la conversation s'engagea. La jeune fille raconta son voyage, dit son anxiété, ses déceptions.

Les deux individus, voyant qu'ils avaient affaire, offrirent à la jeune paysanne de l'aider à trouver une place. Tout en causant, ils s'arrêtèrent vers la porte de Dunkerque en un endroit peu fréquenté. Brusquement, l'un des compagnons d'aventure bondit sur la jeune fille et la terrassa. L'autre lui fouilla les poches et s'empara d'un portefeuille contenant 102 francs, toutes les économies de l'enfant.

Comme on le pense bien, Mlle X..., le premier moment d'émotion passé, cria épouvanté au secours. Redoutant d'être surpris, les deux malfaiteurs abandonnèrent leur victime et déguerpirent.

La jeune fille se rendit au poste de police de Dunkerque. Elle demanda qu'on cherchât son armoire. Des agents de sûreté furent immédiatement lancés à la recherche des bandits, que l'on n'a pas retrouvés.

Un enfant à la nez mangé par les rats

Mme Charles Dussong, au « Petit-Carreau » du Ploemur, avait mis au lit, comme d'habitude, son jeune enfant de trois mois, lorsque deux heures plus tard, elle s'aperçut que le bébé avait disparu.

Elle se précipita vers le lit, mais elle ne trouva que le nez de son enfant, complètement rongé par les rats jusqu'à l'osil.

Devant la gravité de la blessure, M. Dussong dut appeler le docteur Buten qui fit les pansements. Le pronostic ne peut jusqu'à ce moment sur ce qu'il adviendra de l'enfant qui paraît menacé.

Ferme incendiée

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers onze heures, un incendie, dont la cause n'a pu être déterminée, a détruit en partie la ferme de Mme veuve Baudart.

Les étables et la bergerie furent la proie des flammes ; 150 moutons périrent dans l'incendie.

Les pompiers de Werhem et de Rexpoëde ont réussi à préserver la maison d'habitation et à sauver une partie du matériel agricole.

Les dégâts sont couverts par l'assurance.

Un employé d'ootroi attaque par des malfaiteurs, que l'on arrête dans un estaminet.

Une autre agression a eu lieu dans la soirée.

Vers six heures du soir, un employé d'ootroi, M. Léon Brunstien, 32 ans, rue Léon-Gambetta, 207, quittait la poste de la porte de Dunkerque, où il avait passé la journée, se dirigeant vers le boulevard de la Corneille.

Il venait de s'engager quand, soudain, il se sentit frappé aux jambes. Il se retourna vivement et fut aussitôt aux prises avec un individu qui, sans nul doute, voulait le terrasser et le dévaliser.

Le gaboulet se dégagea promptement et mit en fuite son agresseur. Il courut vers le brigadier d'ootroi Félix Wicart, 37 ans, rue de Dierpe, n° 47. Avec M. Brunstien il se mit à la poursuite du malfaiteur, mais celui-ci fut à son tour saisi par un de ses camarades, qui tira de sa poche un coup de pistolet et s'en servit.

Le commissaire de police, dépecha les agents Carlier et Grillière à la recherche des deux malfaiteurs.

Ceux-ci étaient tout simplement attribués à l'estaminet « Au Sous-Sol », rue Colbert, n° 108. A la vue des agents, ils tirèrent tous deux leur couteau, mais n'eurent pas le temps de s'en servir. Les agents leur mirent la main au collet, les désarmèrent, les menèrent, tambour battant, au poste de police.

Une manifestation à Moulines-Lille

Grand émoi, lundi soir, aux Moulines. Vers sept heures, une trentaine d'agents de police, sous les ordres de l'inspecteur Gahet, et 150 à 200 ouvriers, étaient rassemblés devant l'usine Wallaert, attendant la sortie d'un ouvrier.

Pendant la grève du textile, un ouvrier du tissage Wallaert, du nom de Vanspranghe, avait été arrêté par les agents de police, sous les ordres de l'inspecteur Gahet, et 150 à 200 ouvriers, étaient rassemblés devant l'usine Wallaert, attendant la sortie d'un ouvrier.

Pendant la grève du textile, un ouvrier du tissage Wallaert, du nom de Vanspranghe, avait été arrêté par les agents de police, sous les ordres de l'inspecteur Gahet, et 150 à 200 ouvriers, étaient rassemblés devant l'usine Wallaert, attendant la sortie d'un ouvrier.

Pendant la grève du textile, un ouvrier du tissage Wallaert, du nom de Vanspranghe, avait été arrêté par les agents de police, sous les ordres de l'inspecteur Gahet, et 150 à 200 ouvriers, étaient rassemblés devant l'usine Wallaert, attendant la sortie d'un ouvrier.

Pendant la grève du textile, un ouvrier du tissage Wallaert, du nom de Vanspranghe, avait été arrêté par les agents de police, sous les ordres de l'inspecteur Gahet, et 150 à 200 ouvriers, étaient rassemblés devant l'usine Wallaert, attendant la sortie d'un ouvrier.

Pendant la grève du textile, un ouvrier du tissage Wallaert, du nom de Vanspranghe, avait été arrêté par les agents de police, sous les ordres de l'inspecteur Gahet, et 150 à 200 ouvriers, étaient rassemblés devant l'usine Wallaert, attendant la sortie d'un ouvrier.